

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 14 décembre 2023**

- - -

Le 14 Décembre 2023 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 8 décembre 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES

Pouvoirs : -2

Nombre de conseillers en exercice : 10 **Nombre de conseillers présents : 8** **Votants : 10**
Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Jacques Foucher est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 novembre 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

2. BUDGET : RESTES A REALISER

-Claudine LACROIX

Claudine LACROIX nous fait un point sur les restes à réaliser à inscrire au budget.

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération.

3. ANTENNES RELAIS : Convention ATC

-

Jacques FOUCHER

La gestion des antennes relais ayant été transférées de la société ORANGE à la société ATC , une mise à jour des conventions s'avère nécessaire.

Les nouvelles conventions ont été transmises en mairie. Un point reste à finaliser pour l'antenne de Senil.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

4. LOYERS COMMUNAUX : Révision annuelle - Michel VEDRUNE

Les loyers évoluent annuellement selon l'indice IRL de révision des loyers.

Le taux d'augmentation est de 3.49% par rapport à 2022.

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre

5. PERSONNEL : Contrats 2024 pour Odile et Séverine - Michel VEDRUNE

A compter du premier janvier 2024 le contrat de Séverine sera établi sur la base de 20 H par semaine et pour une durée de 3 ans. Le contrat d'Odile sera étudié sous peu pour une mise ne place courant janvier. Sa durée sera adaptée selon les besoins.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

6. Aide a la destruction des nids de frelons asiatiques - Michel VEDRUNE

Suite à la discussion du dernier conseil, il est proposé d'apporter une aide aux particuliers de la commune devant faire détruire des nids de frelons asiatiques sur leur propriété.

Cette aide pourra se situer à hauteur de 50€ par nid détruit.

La facturation serait établie par le prestataire en deux parties : 50 € pour la commune le solde pour le propriétaire.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

7. VOIRIE : Programme 2024 - Michel VEDRUNE

Une étude pour la réfection de la route du château très dégradée à été réalisée par le grand Figeac. Le montant est de 36707€ HT. L'enveloppe investissement routier 2023 n'ayant pas été consommée en prévision de ce chantier couteux il est proposé de réaliser cet investissement en 2024. Certaines parties de ce chantier pouvant être affectées par les travaux de renforcement eau potable, nous attendrons la fin de la réalisation de ces derniers pour intervenir.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

8.SECURITE : Implantation des bornes incendies

- Michel VEDRUNE

Nous avons obtenu une aide du fond vert à hauteur de 50% pour cet investissement.

Nous proposons par soucis d'économie de ne retenir que les deux bornes les plus efficaces (Puy Clavel : débit maximum et Place sylvain Toulze : desserte centre bourg et Mairie Ecole Eglise)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

9- Indemnité du maire

- Michel VEDRUNE

Le maire fait état d'une charge de travail en évolution constante qui affecte son activité professionnelle. En conséquence, il fait état de son souhait de rétablir le niveau normal (non dé-coté) de son indemnité de maire.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre**

10-ENERGIES- détermination des ZAEnR

- Jacques FOUCHER

A l'issue de la consultation, en l'absence de retour de la population (courrier, téléphone, mail, et cahier de doléance) y compris de la part du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, nous proposons de valider les propositions telles quelles ont été soumises à la population.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

.11 PROJET AUBERGE

- dépôt le la demande DETR Phase 2

- Emmanuel SAILLY

Le projet est au stade APS .Il convient de déposer la demande de DETR Phase 2 (mairie bibliothèque) pour que les travaux se fassent rapidement. Il est proposé de déposer une demande de DETR sur la base de 594952.40 €.

QUESTIONS DIVERSES

ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS

-

Michel VEDRUNE

Une réunion de tous les intervenants et financeurs sera organisée début janvier.

ESPACE TRAIL

-

Nathalie MASBOU

La commission du secteur sud du Grand Figeac (dont Gréalou fait partie) réfléchit depuis plusieurs années à la création d'un espace Trail,

Le trail est une discipline de course à pied qui se déroule dans un environnement naturel, généralement sur des chemins de terre et des chemins de randonnée,

C'est une pratique en plein essor (c'est la discipline sportive qui connaît la plus forte croissance dans le monde) qui draine un public expérimenté et qui se déplace généralement en famille,

Les circuits de ces espaces sont accessibles sur une plate-forme numérique dédiée,

L'entretien des chemins sera (c'est déjà le cas aujourd'hui) à la charge des communes,

Les communes qui le souhaitent pourront proposer (à leur charge) des infrastructures pour les « traileurs » (wc, douche,) : elles seront référencées comme « base trail »,

Ce projet sera vraisemblablement étudié à l'échelle intercommunale, en effet 700km de chemins sont balisés « rando » dans le grand Figeac ce qui représente une belle opportunité,

Après la recherche de financements possibles l'étude pourra commencer, à suivre donc,

La séance s'est terminée à 11h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 25 janvier à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, leXXXXXX.

Le secrétaire de séance :
Jacques FOUCHER

Le Maire :
Michel VÉDRUNE